



Palézieux, le 19 février 2009

Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Communications de la Municipalité

Procès-verbal	:	no 6 (extrait)
Présidence	:	M. Bays, Syndic
Séance ouverte à	:	18.30 h.
Municipalité présente	:	M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, M. Jordil, Municipal, et M. Menétrey, Municipal.

Lors de sa séance du 16 février 2009,

Garde-pêche - Nouvelle adresse	La Municipalité prend note de la nouvelle adresse du garde-pêche valable avec effet immédiat, soit : M. Jean-Philippe Troillet, Rte de Cojonnex 24, Châlet-à-Gobet, 1014 Lausanne.
Ville de Pully - Concert	Sur invitation de la Ville de Pully, la Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, au concert de la chanteuse canadienne Andrea Lindsay, le 20 mars 2009 à Pully.
Enquêtes pénales militaires - Salle d'audience	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de M. Sébastien Thüler, Juge d'instruction militaire, qui est à la recherche d'une salle pour réaliser des auditions lors d'enquêtes pénales militaires.
DefiMed - Défibrillateur	La Municipalité décide de passer commande d'un défibrillateur gratuit financé par des sponsors de la région.
Anémone-Jonquille - Stationnement	La Municipalité décide de convoquer la Gérance Foncia et le propriétaire des bâtiments Anémone-Jonquille, le 9 mars à 18.00 h., pour faire le point sur le stationnement des véhicules. Dans l'intervalle, sur la base de la procuration de la BCV qui a réintroduit la mise à ban, la Municipalité fera apposer une information sur les vitres des voitures concernées pour informer les automobilistes qu'elle interviendra à partir du 31 mars 2009 et que les contrevenants seront dénoncés et amendés.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Société de développement - Location	La Municipalité décide de louer : <ul style="list-style-type: none">⚡ la Salle de la Gare, le 21 octobre 2009, pour les bricolages d'Halloween,⚡ le Battoir, le 16 mai 2009, pour le bal des + de 28 ans.⚡ le Foyer de la salle polyvalente, le 8 avril 2009, pour les bricolages de Pâques,⚡ la Salle de la Gare, le 23 février 2009, pour l'Assemblée générale.
DGM - Concours hippique	La Municipalité décide de donner un préavis favorable au DGM pour l'organisation d'un concours hippique les 21, 22 et 23 août 2009. Par ailleurs, elle décide également d'autoriser la pose de panneaux d'entrée de village pour signaler la manifestation.
Rugby-Club Haute-Broye - Assemblée générale	La Municipalité décide de déléguer M. Dind, Municipal, à l'assemblée générale du Rugby-Club qui aura lieu le 28 février 2009 au Foyer de la salle polyvalente.
ASHB - Repas de soutien	La Municipalité décide de déléguer M. Dind, Municipal, et M. Bays, Syndic, au repas de soutien de l'ASHB, le 6 mars 2009.
Ancienne Garderie - Révision citerne	La Municipalité décide d'adjuger à Alpha-Contrôle, les travaux de révision de la citerne de l'Ancienne Garderie.
Amicale des Bracailleurs - Exposition de vieux tracteurs	La Municipalité préavise favorablement sur la demande de l'Amicale des Bracailleurs qui souhaite organiser une exposition de vieux tracteurs les 14, 15 et 16 août 2009.
Fanfare du Cercle d'Oron - Soirées 2009	La Municipalité décide de louer la salle polyvalente, le 12 décembre 2009, à la Fanfare du Cercle d'Oron pour l'organisation d'une soirée.
MEP - Région AGGLO Veveyse	La Municipalité prend note que la délégation fribourgeoise de la Région AGGLO, conduite par M. Chevalley, Préfet de la Veveyse, s'est déclarée très intéressée et ouverte par le projet de développement de la Commune.
PPE Le Tulipier - Permis d'utiliser	La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser no 525 concernant le couvert à voitures de la PPE "Le Tulipier".
ECA - Cours de préposé	La Municipalité décide d'inscrire Mme Dovat, Municipale, à la cession d'octobre du cours de formation d'expert communal en protection incendie.

./.



Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Réseau ARCOS	La Municipalité décide de déléguer M. Jordil, Municipal, le 2 avril 2009 à la Grande salle du Mont-sur-Lausanne, à une séance d'information sur la mise en application de la loi sur les réseaux.
ARO - Commission des déchets	La Municipalité prend note que l'ARO accueille avec plaisir M. Jordil, Municipal, à la Commission des déchets de l'ARO.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer les sentences 12/09, 14/09 et 16/09 de <u>fr. 60.-</u> chacune pour infraction au parcage.
Routes communales - Création de zones 30	La Municipalité prend note de la lettre du Service des routes concernant la demande préalable d'introduction de zones 30 à l'heure sur le territoire communal et du fait que le Canton n'entre pas en matière sur la requête de la Municipalité. En conséquence, elle décide de reprendre cet objet au printemps avec M. Grept, Inspecteur à la signalisation, afin d'étudier d'autres solutions.
Véhicules communaux - Location	La Municipalité décide de facturer une location de <u>fr. 50.-</u> par utilisation, lorsque la remorque communale est louée à des privés.
Consultations - Routes	Après examen, la Municipalité n'a pas de remarque à formuler sur les consultations <ul style="list-style-type: none">↓ de l'arrêté fédéral sur l'étape de financement 2011 - 2014 du programme en faveur du trafic d'agglomération;↓ de l'arrêté fédéral concernant le programme d'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires.
Chemin piétonnier Place du Village - Halte CFF	La Municipalité décide de convoquer les propriétaires concernés pour une séance d'information, le mercredi 25 février à 18.00 h.
Transports publics fribourgeois - Accident	La Municipalité prend note que le 2 janvier 2009, un car des TPF a fendu son pare-brise en passant sur un trou en bordure de la chaussée de la route de Granges et décide de faire suivre le cas à la Zurich Assurance.
Forêts - Coupe "En Montillier"	La Municipalité décide de vendre le bois de feu de la coupe du Montillier à MM. Blaser de Palézieux et Dewarrat à Tatroz.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Déneigement	La Municipalité rappelle qu'il est interdit d'évacuer la neige des propriétés privées sur la chaussée publique.
MEP - Étude cœur du canton	La Municipalité décide de déléguer MM. Menétrey, Dind, Municipaux et Dovat, Municipale, le 3 avril 2009 de 13.30 h à 18.30 h. à Oron, à une présentation de l'étude engagée par le SDT à l'échelle des régions qui ceinturent l'agglomération Lausanne-Morges.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 0h15.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Christian Bays



Le Secrétaire

Jean-Daniel Graz